

LE TRI

EN PAYS D'AUBAGNE ET DE L'ÉTOILE



UN
RECYCLAGE
EFFICACE

TOUS
LES OUTILS
POUR BIEN
TRIER

où
TROUVER
SES POINTS
DE TRI ?

AUJOURD'HUI,
JE COMMENCE LE TRI



SOMMAIRE

- ▶ Le vocabulaire du tri .02
- ▶ Le tri et le recyclage dans votre territoire .03
- ▶ Le Pays d'Aubagne et de l'Étoile renforce vos équipements .04
- ▶ Comment se fait le recyclage ? .05
- ▶ Nos déchets ménagers .07
- ▶ Le composteur, pensez-y ! .08
- ▶ À chaque déchet ménager sa solution .10
- ▶ Verre, papier, emballages : mode d'emploi .12
- ▶ Où trouver son point de tri ? .14
- ▶ Contacts et infos pratiques .15

LE VOCABULAIRE DU TRI

- ▶ **PAV
(POINT D'APPORT VOLONTAIRE)**
c'est un point de tri aménagé par la collectivité (conteneur sur la voie publique), constitué de colonnes, où l'usager vient, lui-même, déposer ses matériaux triés.
- ▶ **RECYCLABLES SECS**
cette catégorie est composée par les emballages plastiques, le verre, les métaux (aluminium et acier), les cartons d'emballage et les journaux-magazines
- ▶ **COLONNE**
les colonnes de tri à signalétique colorées composent le point de tri. Elles sont jaunes pour les emballages ménagers, vertes pour le verre et bleues pour les journaux et magazines.
- ▶ **LOMBRICOMPOSTEUR**
C'est le conteneur abritant des vers qui digèrent les déchets organiques, permettant aux citoyens habitant en appartement, de réduire et de valoriser ces déchets spécifiques.



LE TRI ET LE RECYCLAGE DANS VOTRE TERRITOIRE

EN 2014, GRÂCE À VOTRE TRI :



**Emballages ménagers
collectés et recyclés**

2 248 TONNES



CO₂ économisé :

1 660 TONNES



**soit 930 VOITURES
circulant pendant
une année**



Matière première réutilisée :

**3 320 738
BOUTEILLES DE VERRE**



**fabriquées dans les
verreries françaises**



Pétrole économisé :

205 399 LITRES

**soit 1 786
PLEINS D'ESSENCE**



Emplois locaux :

20 PERSONNES



**de votre territoire
impliquées dans le service
de la collecte sélective**

Le Pays d'Aubagne et de l'Étoile affiche une forte progression du tri des emballages ménagers, avec une hausse de 14,3 % entre 2013 et 2014*.

Les résultats obtenus sont significatifs, mais tous ensemble nous pouvons faire mieux !

**OBJECTIF 2020 : 40 KG/HAB
CONTRE 35 KG/HAB EN 2014.**

VOTRE TERRITOIRE EST BIEN ÉQUIPÉ :

**+ DE 300 POINTS DE TRI
ET 4 DÉCHÈTERIES**

Cependant, par manque d'engagement et à cause de certaines idées reçues, de nombreux déchets recyclables finissent avec les ordures ménagères.

LE PAYS D'AUBAGNE ET DE L'ÉTOILE RENFORCE VOS ÉQUIPEMENTS

DE POINTS DE TRI

Le Pays d'Aubagne et de l'Étoile met tout en œuvre pour encourager ses habitants à trier. En 2016, un projet est lancé pour développer le nombre de points de tri existant et permettre ainsi d'augmenter le taux de récupération et de valorisation.



« Nous mettons en place tous les moyens possibles pour simplifier le geste du tri aux habitants du Pays d'Aubagne et de l'Étoile. C'est à vous de jouer... votre geste a du sens ! »
Michèle Duval, Directrice
du service Déchet

UN PARTENARIAT DE QUALITÉ



Notre territoire a également été retenu dans le cadre d'un appel à projet fin septembre 2015 par Eco-Emballages qui participe au financement de nouveaux équipements et nous conseille sur les performances du tri.



« Le Pays d'Aubagne et de l'Étoile a un fort potentiel d'évolution en terme de tri des déchets, souligne Thomas Spanjaard, responsable des opérations chez Eco-Emballages. En 2014, 67 % des emballages ménagers ont été recyclés en France. Cette alliance entre le Pays d'Aubagne et de l'Étoile et Eco-Emballages a pour but d'atteindre l'objectif du Grenelle de l'environnement (75% de recyclage). Nous prévoyons d'accompagner votre territoire pour ajouter annuellement 20 points de tri supplémentaires. »

DES ÉQUIPEMENTS MIEUX ADAPTÉS

Une optimisation des équipements suit également son cours, notamment en hyper-centre avec la mise en place de conteneurs enterrés.



COMMENT SE FAIT LE RECYCLAGE ?

Après que vous ayez apporté vos déchets recyclables secs dans les colonnes de tri, un processus se met en marche avec de nombreux acteurs locaux pour permettre au consommateur de retrouver des produits fabriqués à partir de matières recyclées.



LE RECYCLAGE DU PAYS D'AUBAGNE ET DE L'ÉTOILE EN QUELQUES CHIFFRES* :



*Source : Éco-Emballages. Pour l'année 2014.

NOS DÉCHETS MÉNAGERS

Chaque habitant du Pays d'Aubagne et de l'Étoile jette en moyenne chaque jour environ 1,3 kg de déchets ménagers, ce qui représente environ 45 000 tonnes par an pour l'ensemble du territoire. Les déchets ménagers regroupent les ordures ménagères, les déchets recyclables secs (journaux, papiers, carton, magazines, verre, aluminium, plastique) et les recyclables organiques (déchets alimentaires, végétaux).

COMPOSITION DE LA POUBELLE D'UN FOYER TYPE :

PAPIERS & CARTONS :
25 %

PLASTIQUE :
11 %

TEXTILE :
3 %

DIVERS :
15 %



LE SAVIEZ-VOUS ?

ENVIRON 85 % DES DÉCHETS MÉNAGERS SONT RECYCLABLES OU RÉUTILISABLES.

VERRE : 13 %

MÉTAUX : 4 %

DÉCHETS PUTRÉCIBLES : 29 %

RÉDUISEZ VOS DÉCHETS À LA SOURCE

**Trier les déchets c'est bien !
Les réduire à la source c'est mieux !**

La réduction des déchets à la source permet de diminuer la consommation de ressources non renouvelables, de limiter les rejets de gaz à effet de serre et ainsi d'améliorer la qualité de vie.

ASTUCES

- ▶ achetez des produits à la coupe ou en vrac,
- ▶ pour le ménage préférez le savon de Marseille,
- ▶ buvez l'eau du robinet,
- ▶ consommez local pour favoriser les circuits courts,
- ▶ achetez des piles rechargeables,
- ▶ fabriquez votre compost à partir de déchets verts,
- ▶ utilisez des paniers ou cabas pour faire ses courses.

LE COMPOSTEUR, PENSEZ-Y !

Épluchures, feuilles mortes, restes de repas... Les déchets végétaux et alimentaires constituent près du tiers du contenu de nos poubelles. Ils peuvent trouver une seconde vie grâce au compostage et devenir un engrais de qualité.

VOUS ÊTES INTÉRESSÉ PAR L'OBTENTION D'UN COMPOSTEUR INDIVIDUEL ?

Le Pays d'Aubagne et de l'Étoile propose une aide financière aux habitants du territoire.



► pour un **COMPOSTEUR** en bois ou en plastique de 250 litres minimum et muni d'un couvercle



► pour un **LOMBRICOMPOSTEUR**

Si le prix d'achat est inférieur à 30 € pour un composteur bois ou plastique et 70 € pour un lombricomposteur, l'aide sera plafonnée à 80 % de la valeur d'achat hors taxe.

Pour bénéficier de cette aide, téléchargez le formulaire de demande disponible sur le site www.paysdaubagne.fr rubrique compostage ou contactez le **04 42 62 80 00**.

Le Pays d'Aubagne et de l'Étoile met également à disposition des composteurs collectifs installés dans des résidences à Aubagne. L'association Jardilien assure le suivi technique du compostage et conseille les habitants.

Contact au **06 19 16 80 18**.



FAITES-VOUS CONSEILLER PAR LES AMBASSADEURS DU TRI

À l'école, dans les lieux publics, sur les marchés... et même chez vous, les ambassadeurs du tri sont présents sur l'ensemble du territoire pour informer et sensibiliser la population. Vous souhaitez devenir incollables sur le tri des déchets ? C'est facile, il suffit de prendre rendez-vous avec les ambassadeurs du tri.

Contact :
ambassadeursdutri@agglo-paysdaubagne.fr
ou **04 42 18 19 79**.

« Notre mission est d'expliquer pourquoi et comment il faut trier nos emballages, nos papiers et nos verres »,
Christian Perona, responsable des Ambassadeurs du tri.

À CHAQUE DÉCHET MÉNAGER SA SOLUTION

Afin de vous faciliter la vie et le tri, le Pays d'Aubagne et de l'Étoile met à votre disposition différents outils et services pour chaque type de déchet ménager.

DÉCHETS COURANTS



DÉCHETS VERTS

(branchages, feuilles mortes, tonte de pelouse, plante de jardin, petites souches, taille de haie)



COMPOSTEURS, DÉCHÈTERIE OU RÉCUPÉRÉS SUR RDV*

(prendre contact avec Allo Déchets).



DÉCHETS ALIMENTAIRES

(épluchures et produits organiques)



COMPOSTEURS INDIVIDUELS OU COLLECTIFS



ENCOMBRANTS

(frigo, mobilier, électroménager).



DÉCHÈTERIE, RESSOURCERIE OU RÉCUPÉRÉS SUR RDV

(prendre contact avec Allo Déchets).



DÉCHETS RECYCLABLES

(verre, papier, carton, plastique et métal).



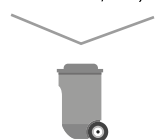
COLONNES DÉDIÉES EN POINTS D'APPORT VOLONTAIRES

(points de tri).



DÉCHETS NON-RECYCLABLES

(films et sacs plastique, barquettes en polystyrène, pots de crème et de yaourt, couches-culottes, articles d'hygiène, conserves contenant des restes, etc.).



POUBELLE CLASSIQUE

DÉCHETS ACCEPTÉS EN DÉCHÈTERIE

Quatre déchèteries sont à la disposition des habitants du territoire à Aubagne, Auriol, Cuges-les-Pins et Peypin.



TOUT VENANT



MÉTAUX



GRAVATS INERTES



ÉLECTRO-MÉNAGERS



ÉCO-MOBILIER



VÊTEMENTS



BOIS



DÉCHETS VERTS



CARTONS



PNEUS



DÉCHETS DANGEREUX



PILES ET ACCUMULATEURS



BATTERIES



HUILE DE VIDANGE

AYEZ LE RÉFLEXE RESSOURCERIE

N'abandonnez plus vos objets, donnez-leur une seconde vie ! Pour cela, le Pays d'Aubagne et de l'Étoile a créé une Ressourcerie, située dans la Z.I. des Paluds à Aubagne. Sur place et dans les 4 déchèteries du territoire, vous pouvez déposer dans une benne dédiée à cet effet, votre mobilier ou électroménager en bon état. Ces objets sont ensuite valorisés dans l'atelier de la Ressourcerie par des salariés en insertion puis vendus dans la boutique située dans le même bâtiment à des prix très attractifs.



MOBILIER / ÉLECTROMÉNAGER

(en bon état ou fonctionnels).



RESSOURCERIE

DÉCHETS SPÉCIFIQUES



DÉCHETS À RISQUE INFECTIEUX (matériel médical)



RÉCUPÉRÉS GRATUITEMENT EN PHARMACIE



LES PILES



DÉPOSÉES DANS BORNES SPÉCIFIQUES (en mairie, dans les centres commerciaux et en déchèterie)

VERRE, PAPIER, EMBALLAGES : MODE D'EMPLOI

Adoptez le bon geste pour une collecte efficace et facile. En jetant vos déchets dans le conteneur adapté dans l'un des **300 points de tri**, vous participez au geste éco-citoyen.



COLONNE VERTE (VERRE) :

- ▶ bouteille en verre,
- ▶ bocaux de confiture,
- ▶ yaourts,
- ▶ flacons en verre.

À JETER DANS UNE POUBELLE ORDINAIRE :

vitre ou verre brisé,
ampoules, vaisselle et
porcelaine.



COLONNE BLEUE (PAPIER) :

- ▶ journaux,
- ▶ magazines,
- ▶ prospectus,
- ▶ revues,
- ▶ autres papiers.

À JETER DANS UNE POUBELLE ORDINAIRE :

films en plastique
enveloppant les revues.



COLONNE JAUNE (EMBALLAGES) :

- ▶ boîtes en métal,
- ▶ canettes et aérosols,
- ▶ briques alimentaires,
- ▶ cartons,
- ▶ cartonnettes,
- ▶ bouteilles en plastique,
- ▶ flacons en plastique.

À JETER DANS UNE POUBELLE ORDINAIRE :

barquettes en polystyrène,
pots en plastique,
sacs plastique.



LE SAVIEZ-VOUS ?

S'ILS NE SONT PAS RECYCLÉS, CES DÉCHETS SE DÉGRADENT TRÈS LENTEMENT :

VERRE

Bouteilles Verre :
4 000 ans

JOURNAUX MAGAZINES

Papier :
2 à 5 mois
Journal :
3 à 12 mois

EMBALLAGES

Brique de lait :
5 ans
Boîte de conserve :
50 à 100 ans
Canette en aluminium :
200 ans
Bouteilles en plastique :
400 ans

**LE TRI ET LE RECYCLAGE PERMETTENT
DE REDONNER PLUSIEURS VIES
À NOS DÉCHETS !**

OÙ TROUVER SON POINT DE TRI ?

Trier en Pays d'Aubagne et de l'Étoile, c'est facile ! Vous ne savez pas où trouver un Point d'Apport Volontaire (PAV) ? Avec plus de **300 points de tri** sur le territoire, nous vous en garantissons un à proximité de chez vous ou de votre lieu de travail.

LES OUTILS À VOTRE DISPOSITION :



► Un numéro de téléphone :
Allô déchets (04 42 18 19 79)



► Un site internet :
jecomenceletri.com

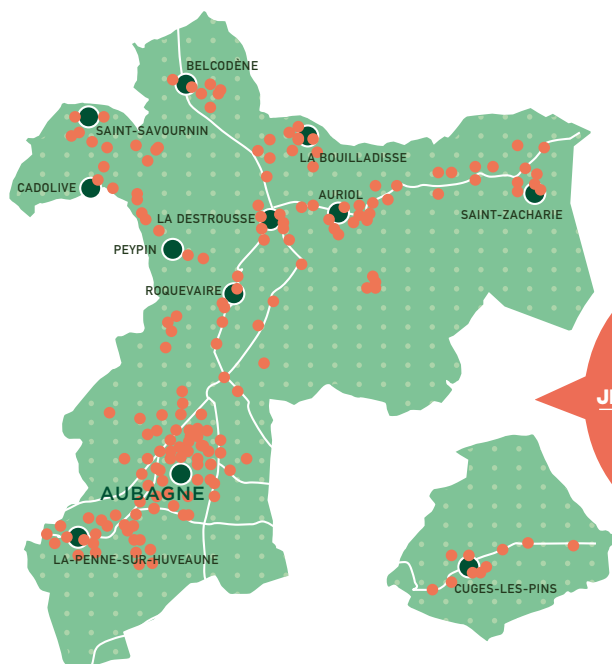


► Une application mobile
Le guide du tri



SCANNEZ-MOI

VOS 300 POINTS DE TRI EN UN COUP D'ŒIL :



POUR PLUS
DE PRÉCISION
RENDEZ-VOUS SUR
JECOMENCELETRI.COM



CONTACTS ET INFOS PRATIQUES

UN RENSEIGNEMENT, UNE HÉSITATION ?

Contactez **Allô Déchets** au **04 42 18 19 79**.
Le standard téléphonique est ouvert du lundi
au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h00
Informations également par mail à l'adresse
suivante :
alloedechets@agglo-paysdaubagne.fr

SERVICE DE COLLECTE DES DÉCHETS VERTS

Le Pays d'Aubagne et de l'Étoile met en place,
sur rendez-vous, une collecte de déchets verts
à domicile. Pour plus de renseignements
contactez **Allô Déchets** au **04 42 18 19 79**

AMBASSADEURS DU TRI

Si vous souhaitez contacter les ambassadeurs
du tri, appelez **Allô Déchets** au **04 42 18 19 79**,
ou envoyez un mail à :
ambassadeursdutri@agglo-paysdaubagne.fr

LA RESSOURCERIE

28, rue du Dirigeable, Z.I. des Paluds, Aubagne
Ouvert du mardi au dimanche de 10h à 18h
sans interruption.
Téléphone : 06 32 44 76 45
ressourcerie@evolio.fr

PAYS D'AUBAGNE ET DE L'ÉTOILE

932, avenue de la Fleuride - Z.I. Les Paluds
B.P. 1415 - 13785 AUBAGNE Cedex
Téléphone : 04 42 62 80 00

DÉCHETERIES DU PAYS D'AUBAGNE ET DE L'ÉTOILE

4 déchèteries* à votre
disposition pour les déchets
volumineux et toxiques

AUBAGNE

Z.I. de St Mitre - RN8
Rue Roche Fourcade
Du lundi au samedi de 9h à 17h,
le dimanche de 8h30 à 12h30
Fermé les jours fériés

AURIOL

Quartier Pont de Joux
Du lundi au samedi de 8h30 à 12h
et de 13h30 à 18h, le dimanche
de 8h30 à 12h30
Fermé les jours fériés

CUGES-LES-PINS

Chemin Sainte-Catherine
Ouvert le lundi, mercredi et samedi
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h
Le dimanche de 8h30 à 12h30
Fermé les jours fériés

PEYPIN

Z.I. de Valdonne
Du lundi au vendredi de 10h à 12h
et de 13h30 à 18h
Le samedi de 8h30 à 12h et de 13h30
à 18h, le dimanche de 8h30 à 12h30
Fermé les jours fériés

* Les déchèteries sont réservées aux habitants du
territoire du Pays d'Aubagne et de l'Étoile

FICHE MÉMO



LES DÉCHETS RECYCLABLES

Les déchets suivants peuvent être recyclés s'ils sont triés dans les points d'apport volontaire.

LE VERRE



BOUTEILLES EN VERRE



BOCAUX DE CONFITURE,
YAOURTS, FLACONS EN VERRE



LE PAPIER



JOURNAUX



MAGAZINES



PROSPECTUS,
AUTRES PAPIERS



LES EMBALLAGES



BOÎTES EN MÉTAL,
CANETTES ET AÉROSOLS



BRIQUES ALIMENTAIRES,
CARTONS, CARTONNETTES



BOUTEILLES ET FLACONS
EN PLASTIQUE



POUR PLUS D'INFORMATIONS :

JECOMMENCELETRI.COM OU CONTACTEZ ALLÔ DÉCHETS AU 04 42 18 19 79